



ID: 033-200052181-20231114-DM052023-DE

Publié le

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

## Décision Modificative n°4 (virements de crédits) Budget Principal

Comité Syndical du 14 novembre 2023 à 17h45

Date de convocation : le 06/11/2023 Secrétaire de séance : Fabienne KRIER

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jacques BREILLAT, Président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Grand Libournais.

Nombre de membres en exercice : 34 Nombre de membres présents votants : 22

Mesdames: Fabienne KRIER, Liliane POIVERT, Karine MAUBERT SBILE, Aurore ROSSI,

Messieurs: Philippe BUISSON, Joachim BOISARD, Jérôme COSNARD, Laurent DE LAUNEY, Lionel GACHARD, Jacques LEGRAND, Denis SIRDEY, Jacques BREILLAT, Patrick COUTAREL, Thierry BLANC, Bernard DUDON, Jean-Marie BAYARD, Antoine GARANTO, Bernard LAURET, Philippe BECHEAU, Alain VALLADE, Yannick GUIMBERTEAU, Pierre ROBERT

Présent non votant : Raymond VIANDON

## Objet : Virement de Crédit : Amortissement subventions équipement transférables du compte 1312

Le Comité Syndical, à l'unanimité des mandats exprimés, décide de procéder aux virements de crédits comme suit :

DESIGNATION	DIMINUTION SUR CREDITS OUVERTS	AUGMENTATION SUR CREDITS OUVERTS
D 13912-01 : Subvention équipement Région		750 €
TOTAL D 040 : Opérations d'ordre entre section		750 €
D 2183- 020 : Matériel de bureau	750 €	.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	750 €	

Envoyé en préfecture le 21/11/2023

Reçu en préfecture le 21/11/2023 Publié le

ID: 033-200052181-20231114-DM052023-DE

## Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,

informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

> Fait à Les Artigues-de-Lussac, Le 14 novembre 2023

Le Président, Jacques BREILLAT

La secrétaire de séance, Fabienne KRIER